



N°181 - 30 Novembre 2018



## Avertissement général sur l'évaluation des risques

Les observations sont réalisées sur un échantillon de parcelles. Elles doivent être complétées par vos observations. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Cette spécificité est d'autant plus vraie sous abri, qui est un milieu fermé.

## Cultures

Tomate sous abri [page 2](#)

Salade abri [page 3](#)

Diversification [page 5](#)

## TOMATE SOUS ABRI

Culture en hors sol : 1 parcelle en cours

Plantation	Nb de parcelles	Stade moyen
Début Août	1	R7



Culture en sol : Il n'y a plus de parcelle en cours

*Informations sanitaires d'après des observations réalisées du 17 au 30 Novembre 2018.*  
**Remarque : Une seule parcelle hors-sol est en cours d'observation actuellement, en production d'hiver. Ce bulletin n'est donc que faiblement représentatif de la pression sanitaire des cultures de tomate.**

- **Aleurodes**

Les aleurodes *Trialeurodes vaporariorum* sont toujours présents dans la jeune culture sur 10% des plantes (stable). Des larves ont été observées aussi sur 10% des plantes. Les populations sont faibles. Avec des foyers bien repérés et contrôlés, l'extension dans le reste de la serre est faible.

- **Auxiliaires**

Les *Macrolophus* sont en cours d'installation (éclosion de la 3<sup>e</sup> génération). Les larves sont maintenant présentes de façon plus étendue mais la population est encore faible.

- **Tuta absoluta**

Tuta n'est toujours pas détectée dans les pièges ni sur les plantes dans cette culture. La confusion sexuelle par phéromone permet d'empêcher la reproduction de Tuta dans l'enceinte de la serre et constitue un moyen de protection biologique efficace. Cependant, elle doit être installée avant la plantation, renouvelée à temps et combinée à d'autres mesures de protection comme l'application de produits à base de *Bacillus thuringiensis* et le retrait des premières galeries.

- **Acariens**

L'acarien est présent sur 10% des plantes mais ne se développe pas. Les conditions ne lui sont pas favorables. La pression est jugée faible.

- **Acariose bronzée**

L'acariose bronzée est toujours présente et difficile à contrôler. Il y a peu de nouvelles plantes touchées mais les *Aculops lycopersici* ont progressé sur le haut des plantes (piqûres visibles jusqu'en tête). La pression est jugée moyenne. Avec un contrôle très difficile de ce ravageur, les premières plantes doivent déclencher des mesures de

protection et d'isolement. La transmission avec le travail des plantes est très rapide. Des lâchers d'acarien prédateur *Amblyseius swirskii* ou *A.Andersonii* peuvent permettre de ralentir la progression des foyers.

- **Oïdium**

La contamination est toujours très élevée depuis 1 mois (60%) mais le pic de contamination semble avoir été atteint, les taches deviennent grisonnantes. La pression devrait diminuer dans les semaines à venir.

- **Botrytis**

Le développement de ce champignon est signalé dans la parcelle suivie, à un niveau faible. La protection contre cette maladie est basée avant tout sur des méthodes préventives et une bonne gestion du climat. Les premières plantes touchées doivent être soignées immédiatement pour éviter la sporulation du champignon et l'installation de l'inoculum dans la serre. Le travail sur les plantes, notamment l'effeuillage doit être fait avec le plus grand soin pour ne pas favoriser l'installation du botrytis sur les blessures. Le chauffage permet d'assécher les plantes et éviter les conditions favorables au champignon. Enfin, il existe un produit de biocontrôle à base d'un champignon antagoniste (*Gliocladium catenulatum*) qu'il est possible d'appliquer en culture de tomate tant que la pression est faible.

**\*SYNTHESE des niveaux de pression observés**

FAIBLE	MOYEN	FORTE
Aleurodes Acariens Botrytis <i>Tuta absoluta</i>	Acariose bronzée	Oïdium

## SALADE SOUS ABRI

Parcelles en cours d'observation :

Date de plantation	Nbre de parcelles	Stade	Zone
Début octobre	2	Pré-pommaison, pré-récolte	84, Nord13
Mi octobre	2	19-24 feuilles, 14-18 feuilles	Nord13, 84
Fin octobre	3	10-13 feuilles, 14-18 feuilles	Sud13,Nord13
Début novembre	1	10-13 feuilles	84
Mi novembre	2	5-6 feuilles	84,Nord13

- **Limaces/Escargots**

Des escargots sont observés sur 7 parcelles du réseau dont 2 flottantes. Le niveau de pression est faible à moyen.

- **Pucerons**

Des pucerons sont observés sur 3 des 10 parcelles du réseau dont 2 flottantes, à un niveau de pression faible à élevé (4 à 30 % des plantes observées en présentent).

- **Noctuelles défoliatrices**

Deux parcelles du réseau sont touchées par des attaques de noctuelle défoliatrice. Le niveau de pression est faible à moyen.

- **Nématodes**

Des nématodes sont signalés sur 3 parcelles flottantes du réseau dans le 84. Le niveau de pression est faible à élevé.

- **Pythium vasculaire**

Une parcelle du réseau est touchée dans le Sud13 à un niveau de pression faible.

- **Pseudomonas**

La bactérie est signalée dans une parcelle flottante du réseau à un niveau de pression faible (5 % des salades observées sont touchées).

- **Midiou**

Le mildiou est observé dans 7 parcelles du réseau (Nord13 et >Sud13), dont 5 flottantes. Le niveau de pression est faible à élevé (5-70 % des salades observées sont touchées).

- **Botrytis**

La maladie est signalée dans 4 parcelles du réseau dont 3 flottantes. Le niveau de pression est faible à moyen (5-10 % des salades sont touchées).

- **Sclérotinia**

Du sclérotinia est observé sur une parcelle flottante du réseau dans le 84 à un niveau de pression faible (moins de 10 % des plantes observées sont atteintes).

- **Campagnols**

Ils sont signalés sur une parcelle flottante du réseau dans le 84. Le niveau de pression est faible.

- **Plantes adventices**

Des plantes adventices sont signalées sur 1 parcelle à un niveau de pression faible. Du trèfle, mouron et de l'ortie dioïque sont signalés.

### \*SYNTHESE des niveaux de pression observés

FAIBLE	MOYEN	ELEVE
Sclérotiania, Pythium vasculaire, Pucerons, Noctuelles, Campagnols, Plantes adventices	Limaces, Botrytis, Nématodes	Mildiou

## DIVERSIFICATION

- **Artichaud**

Noctuelle défoliatrice observée dans une parcelle flottante du 83. Le niveau de pression est moyen (10 % de plants touchés).

- **Fève**

Des pucerons sont observés sur une parcelle flottante dans le 06. Le niveau de pression est faible (2% des plants sont touchés).

- **Courgette plein champ**

De l'oïdium est signalé sur une parcelle flottante du réseau (06) à un niveau de pression moyen (30% des plants sont touchés).

- **Persil/Céleri**

La mouche du céleri est signalée sur deux parcelles flottantes du 06 (céleri et persil) à un niveau de pression faible (moins de 5% des plants sont touchés).

- **Mâche**

De l'oïdium est signalé dans deux parcelles flottantes (83 et 06) à un niveau de pression faible (moins de 5 % des plants sont atteints).

- **Navet**

Une parcelle flottante du réseau est touchée par les pucerons à un niveau de pression élevé (100% des plants présentent des pucerons).

## De l'observation et des analyses !

Pour les cultures arrivant à terme, pensez à arracher quelques plants si vous enfouissez et dans tous les cas regardez les racines. Cette observation est importante et peu permettre d'anticiper des problèmes sanitaires pour les cultures à venir. Passez par un conseiller pour envoyer vos échantillons. Dans le département des Bouches-du-Rhône, le laboratoire départemental LDA13 prend totalement en charge les frais d'analyses.

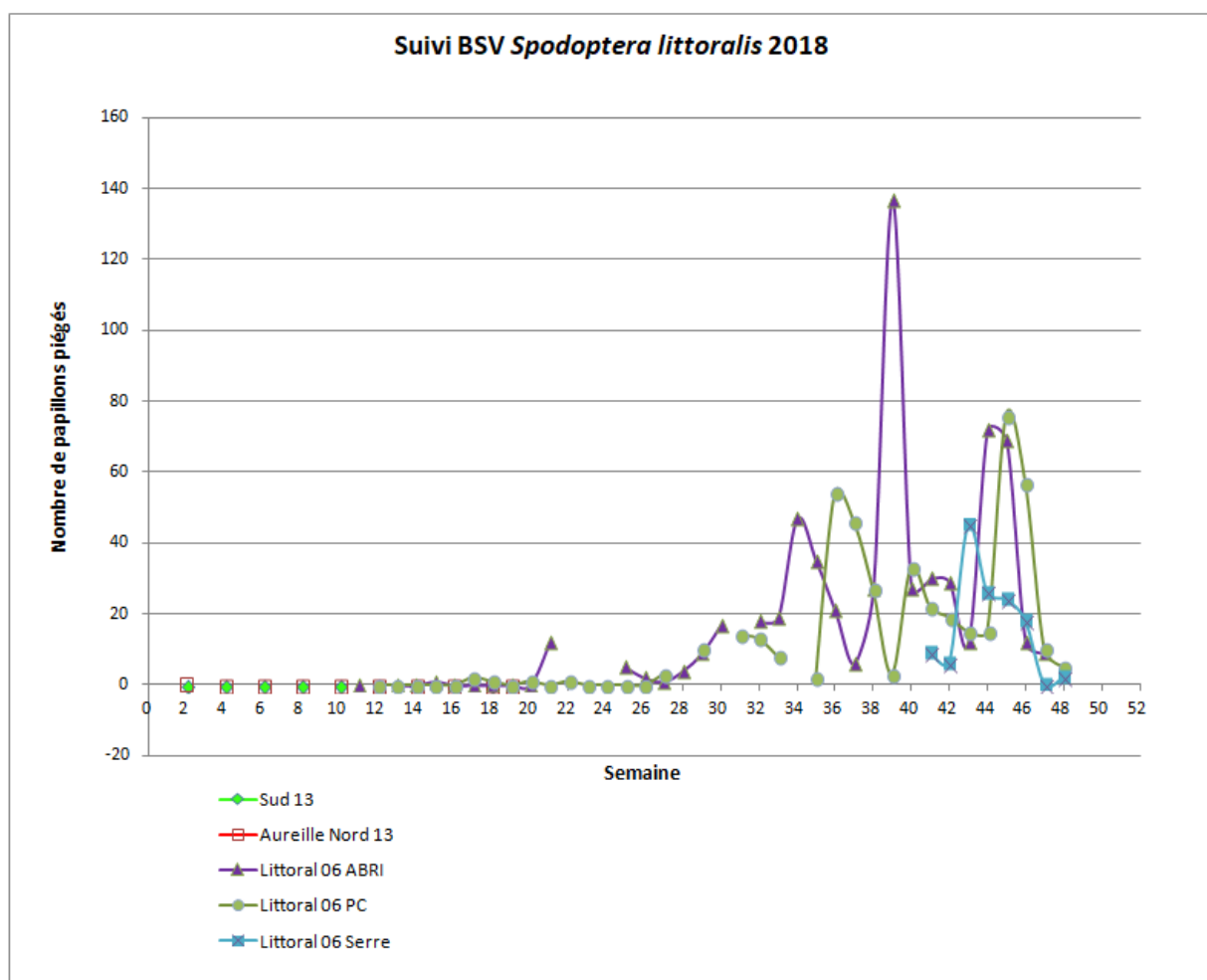
## Piégeage Noctuelle

### • Piégeage de *Spodoptera littoralis*

Le réseau de piégeage des adultes de *Spodoptera littoralis* est constitué de plusieurs pièges sur les départements des Alpes-Maritimes et des Bouches-du-Rhône avec le réseau d'observation du BSV Maraîchage.

Résultats des piégeages (19/11/18) : Le piégeage, très calme jusqu'au début du printemps, a augmenté assez brutalement. Il a commencé en abri puis a atteint le plein champ. Les dégâts ne sont pas toujours corrélés au piégeage ce qui rend difficile la gestion du ravageur. On constate un décalage entre le piégeage en abri et celui en plein champ pour un même secteur. Il ne faut pas se contenter d'un piège en plein champ pour déclencher la surveillance et l'intervention en abri. Il est nécessaire de placer les pièges dans les abris et les serres.

Une parcelle de menthe présente des dégâts modérés, plusieurs parcelles de blette des dégâts importants.



**Crédit photo :** APREL, CETA 13 et 84, Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse.

Les observations contenues dans ce bulletin ont été réalisées par les partenaires suivants :

*Laurence Gely (CETA Saint Anne), Laurent Camoin (Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône), Sylvain Pinet (CETA d'Eyguières), Marcel Caporalino (Terre d'Azur 06), Christine Chiarri (Chambre d'Agriculture de Vaucluse - GDA Sud Luberon), Antoine Dragon (CETA du Soleil), Benoît Aymoz (CETA de Berre), Thierry Corneille (CETA de Châteaurenard), Frédéric Delcassou (CETA d'Eyragues), Jean Luc Delmas (CETA Durance Alpilles), Henri Ernout (CETA des serristes de Vaucluse), Sara Ferrera (Chambre d'Agriculture de Vaucluse - GDA du Comtat), Aurélie Coste (CETA de St-Martin-de-Crau), Sylvia Gasq (Chambre d'Agriculture de Vaucluse - GDA du Comtat), Jérôme Lambion (GRAB), Catherine Mazollier (GRAB), Sabine Risso (Chambre d'Agriculture des Alpes Maritimes), Corine Pons (Chambre d'Agriculture des Alpes Maritimes)*

**COMITÉ DE RÉDACTION DE CE BULLETIN :**

*Catherine Taussig, APREL 13210 Saint-Rémy-de-Provence, [taussig@aprel.fr](mailto:taussig@aprel.fr)*

*Claire Goillon, APREL 13210 Saint-Rémy-de-Provence, [goillon@aprel.fr](mailto:goillon@aprel.fr)*

*Daniel Izard, Chambre d'Agriculture de Vaucluse, [daniel.izard@vaucluse.chambagri.fr](mailto:daniel.izard@vaucluse.chambagri.fr)*

*Thomas Haulbert, Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône, [t.haulbert@bouches-du-rhone.chambagri.fr](mailto:t.haulbert@bouches-du-rhone.chambagri.fr)*

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

*Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.*